



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-53838>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **26-53838**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : CHU AMIENS PICARDIE, établissement support du GHT Somme Littoral Sud.

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché Global de Performance pour le site du GCS UTIL

**Description** : Le Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie souhaite lancer une consultation pour un Marché Global de Performance pour le site du GCS UTIL (Gestionnaire de Coopérative Sanitaire Unité de Traitement Inter-établissement du Linge) dont il est propriétaire. Le GCS UTIL est un établissement de traitement du linge hospitalier. La consultation a pour objet la passation d'un Marché public global de performance (MGP), en application de l'article L.2171-3 du Code de la commande publique, portant sur la performance énergétique des installations du bâtiment du GCS UTIL. Le marché à conclure est passé après dialogue compétitif en application des articles L.2124-4, R.2124-5 et R.2124-3-3° du Code de la commande publique. La présente consultation porte sur une opération de réhabilitation d'un ouvrage existant. Le présent avis concerne la phase 1 "candidatures" du dialogue compétitif.

**Identifiant de la procédure** : 870a90f1-4d76-451b-affb-4050aa19e6e6

**Identifiant interne** : 26TE0097

**Type de procédure** : Dialogue compétitif

**Principales caractéristiques de la procédure** : L'acheteur a décidé de limiter le nombre de candidats qui seront invités à participer à la phase d'offre. Le nombre minimum de candidats qu'il a prévu d'inviter est de 3, et le nombre maximum de 3. Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum, l'acheteur pourra néanmoins poursuivre la procédure avec les candidats disposant des capacités requises conformément à l'article R.2142-18 du Code de la commande publique. De même, si moins de trois candidats remettent une offre finale, l'acheteur pourra poursuivre la procédure avec le ou

les seuls candidats ayant effectivement remis une offre, sous réserve qu'ils disposent des capacités nécessaires pour exécuter le marché. Le niveau d'études demandées au cours de la consultation sera de niveau avant-projet sommaire (APS). Le marché est composé d'une tranche ferme et d'une tranche optionnelle. L'objectif de la tranche ferme est d'agir principalement sur la régulation des températures pour permettre de rétablir un niveau de confort acceptable à partir de l'été 2027. La tranche optionnelle est envisagée à partir du moment où le GCS deviendra le propriétaire du bâtiment en 2029. Si elle est affermie, elle le sera dans un délai raisonnable. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle, ni obligatoire, ni facultative. Les variantes à l'initiative des soumissionnaires sont interdites. Il n'est pas prévu de variante obligatoire. La tranche optionnelle ne constitue pas un engagement ferme de la part du Pouvoir Adjudicateur. Son affermissement est subordonné à la décision de ce dernier, notamment en fonction des contraintes budgétaires et des priorités opérationnelles. Par conséquent les candidats sont expressément informés que l'absence d'affermissement de la tranche optionnelle ne donnera lieu à aucune indemnité de quelque nature que ce soit au profit du Titulaire.

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45215100 Travaux de construction de bâtiments liés à la santé

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45259900 Modernisation d'installations

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71320000 Services de conception technique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50324100 Services de maintenance de systèmes

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50531100 Services de réparation et d'entretien de chaudières

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** GCS UTIL 1 rue de la Briqueterie

**Ville :** Villers-Bretonneux

**Code postal :** 80800

**Subdivision pays (NUTS) :** Somme ( FRE23 )

**Pays :** France

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Le marché remplit des objectifs chiffrés de performance définis en termes de niveaux d'efficacité énergétique ou d'incidence écologique. Il comporte des engagements de performances mesurables. Les caractéristiques des ouvrages et des services sont précisées dans le programme. Le marché pourra comporter des clauses de réexamen. Elles seront précisées dans le dossier de consultation qui sera remis aux candidats admis à participer au dialogue. Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité au cours du dialogue compétitif d'optimiser, de préciser ou de modifier de manière non substantielle la description des

besoins. Il est rappelé aux candidats que, conformément à l'article R.2171-23 du Code de la commande publique, si le Titulaire du marché n'est pas lui-même une petite ou moyenne entreprise ou un artisan, la part minimale du marché qu'il s'engage à confier directement ou indirectement à des petites et moyennes entreprises ou à des artisans est fixée à 20% du montant prévisionnel du marché. La durée prévisionnelle du marché est fixée à 10 ans ferme. Les prestations d'exploitation-maintenance ont vocation à démarrer, sur l'ensemble du périmètre, dès la notification du marché. Le montant total des investissements en travaux toutes dépenses confondues (y compris études) devra être inférieur à : Tranche 1 (Ferme - base) : 1 600 000 €HT la première année Tranche 2 (optionnelle) : 2 200 000 €HT à partir de 2028. En complément, le montant maximal du contrat P2/P3 devra être inférieur ou égal à 1 500 000 €HT sur 10 ans. Ainsi, le montant total maximal du présent marché sur une durée de 10 ans sera de 5 300 000 €HT toutes tranches confondues. Le Pouvoir Adjudicateur peut décider à tout moment de ne pas donner suite à la procédure de passation du marché, il en informe alors les candidats. La présente consultation vise à la conclusion d'un marché global de performance, conclu à prix mixte, comprenant une part principale à prix global et forfaitaire ainsi qu'une part accessoire à prix unitaires sur la base d'un bordereau des prix unitaires (BPU), en application de l'article R.2112-6 du Code de la commande publique (CCP). La présence d'une part à prix unitaires n'est pas de nature à remettre en cause la durée contractuelle du marché. Le BPU conserve en tout état de cause un caractère accessoire, la part principale du marché demeurant forfaitaire et centrée sur un engagement de performance énergétique mesurable. Le marché confie à un opérateur économique une mission globale portant notamment sur la conception, la réalisation des travaux, l'exploitation et la maintenance des installations, assortie d'engagements de performance. En application de l'article L.2171-1 du CCP, le marché est passé par dérogation au principe d'allotissement. L'exécution du marché sera financée par le budget du CHU d'Amiens. Le paiement s'effectue selon les règles de la comptabilité publique, dans les conditions prévues aux clauses contractuelles transmises aux candidats invités à participer à la phase offre. Le Pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Il est exigé un chiffre d'affaire moyen au cours des 3 dernières années supérieur à 7 950 000 € HT/an. La certification PMVA en cours de validité est obligatoire. L'équipe candidate présentera des capacités techniques et professionnelles en conception, réalisation, exploitation et maintenance de projets de taille, nature et complexité comparables couvrant les domaines de compétences suivants : • Une compétence « Exploitation Maintenance » • Une compétence « Travaux de rénovation énergétique » • Une compétence « Conception & Études techniques en performance énergétique » • Une compétence « Mesure & Vérification ». Par ailleurs, en complément des compétences demandées ci-dessus, le candidat pourra compléter sa candidature par toute compétence qu'il juge utile au regard des caractéristiques du projet. Ces compétences seront analysées et jugées sur leur pertinence au regard du projet. En cas de groupement, les membres portant les compétences « Exploitation Maintenance », « Travaux de rénovation énergétique », « Conception & Études techniques en performance énergétique » et « Mesure & Vérification » seront obligatoirement cotraitants. En cas de groupement, la forme du groupement est libre au stade de la présentation de la candidature. Néanmoins, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur au stade de l'attribution est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'opérateur adjudicateur, en application de l'article R.2142-24 du Code de la commande publique. En effet : - Compte tenu de la spécialisation de certains cotraitants (voire de la mono-activité), et compte tenu de la capacité financière très variable entre les différents

cotraitants, il n'est pas souhaité un groupement solidaire ; - Compte tenu de la pluralité des compétences requises au sein de l'équipe, il est souhaité par la maîtrise d'ouvrage d'avoir un mandataire solidaire du groupement conjoint, qui soit responsable de la bonne exécution du marché et de l'ensemble des missions de maîtrise d'œuvre (en particulier pour gérer d'éventuelles défaillances de l'un des cotraitants). Conformément à l'article R. 2142-21 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur interdit aux opérateurs de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois : - en qualité de membres de plusieurs groupements. - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. Cette obligation d'exclusivité s'applique à tous les cotraitants, à l'exception de la compétence « Mesures & vérifications ».

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Marché Global de Performance pour le site du GCS UTIL

**Description :** Le CHU Amiens Picardie souhaite mettre en place, pour son site du GCS UTIL, un Marché Global de Performance en vue de l'exploitation des installations techniques P2 et, pour les installations qui seront mises en place dans le cadre des Travaux, le Gros Entretien et Renouvellement avec Garantie totale P3, qui aura pour objectif la mise en œuvre d'une stratégie globale d'amélioration continue de la performance énergétique et patrimoniale, du confort et permettant d'assurer l'entretien du patrimoine tout en diminuant les charges énergétiques et l'impact environnemental associé.

**Identifiant interne :** 26TE0097

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45215100 Travaux de construction de bâtiments liés à la santé

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45259900 Modernisation d'installations

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71320000 Services de conception technique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71314200 Services de gestion de l'énergie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71314300 Services de conseil en rendement énergétique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** GCS UTIL 1 rue de la Briqueterie

**Ville :** VILLERS-BRETONNEUX

**Code postal :** 80800

**Subdivision pays (NUTS) :** Somme ( FRE23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 10 An

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Une visite obligatoire du site est prévue en phase offre. Celle-ci se déroulera sur une demi-journée. Les modalités d'organisation de la visite ainsi que les coordonnées de contact pour la prise de rendez-vous seront précisées dans le dossier de consultation remis aux candidats admis à participer au dialogue.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Les critères de sélection des candidatures figurent à l'article 7.3 du règlement de la consultation et sont : Capacités économiques et financières : 25 pts ; Capacités techniques : 50 pts ; Capacités professionnelles (compétences et références) : 25 pts Les critères d'attribution sont indicatifs à ce stade de la procédure car ils concernent la phase 2 "offres". Ils figurent à l'article 10 du règlement de la consultation et sont : Financier : 30% ; Performance : 25% ; Technique phase Conception Réalisation : 25% ; Technique phase Exploitation maintenance : 15% ; Prise en compte du développement durable et de la part confiée aux PME : 5%.

### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variante :** Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation :** 07/07/2026 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel (article L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative) du début de la procédure jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (article L 511-13 et suivants du Code de justice administrative) à compter de la signature du contrat et au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution. La signature du contrat intervient dans un délai de 11 jours après notification électronique ou 16 jours après notification papier de la décision du Pouvoir Adjudicateur. Recours pour excès de pouvoir avec ou sans référé dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 et L. 521-1 du Code de justice administrative). Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** CHU AMIENS PICARDIE, établissement support du GHT Somme Littoral Sud.

**Numéro d'enregistrement :** 26800014800125

**Adresse postale :** 1 rond-point du Professeur Christian Cabrol

**Ville :** Amiens

**Code postal :** 80054

**Subdivision pays (NUTS) :** Somme ( FRE23 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [direction.achats-ght@chu-amiens.fr](mailto:direction.achats-ght@chu-amiens.fr)

**Téléphone :** 0322088630

**Adresse internet** : <https://www.chu-amiens.fr/>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif d'Amiens

**Numéro d'enregistrement** : 17800005500016

**Adresse postale** : 14 rue Lemerchier

**Ville** : Amiens

**Code postal** : 80011

**Subdivision pays (NUTS)** : Somme ( FRE23 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [greffe.ta-amiens@juradm.fr](mailto:greffe.ta-amiens@juradm.fr)

**Téléphone** : 0322336170

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 7af6270f-266a-410a-8c55-3447e3d978e3 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 02/06/2026 à 10:19

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 02/06/2026